



Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 16 mars 2016

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

André MASLANKIEWICZ et Emile PERRAUD, adjoints.

Christian COCHET - Christine COCHET - Christine LECHON - Céline MAFFRE - Francisco MARTINEZ - Frédérique MOISSET et Jean-Michel SALQUE, conseillers municipaux.

Absents : Michel BATTISTELLA - Patrick CHARNAY - Marie DICORATO - Bruno FORT et Vanessa Veillon

Pouvoirs : Michel Battistella à Francisco Martinez et Bruno Fort à Christine Cochet

Secrétaire de séance : Christine Cochet

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

Ordre du jour :

Délibérations

- Consultation pour le renouvellement du contrat d'assurance collective des risques statutaires
- Bail TDF
- Convention avec la CCBS pour la mise en œuvre de pratiques excluant les produits phytosanitaires
- Vente du camion de pompiers
- Approbation des comptes de gestion 2015 (commune/eau/assainissement/CCAS)
- Vote des comptes administratifs 2015 (commune/eau/assainissement/CCAS)

Divers

- Débat préparatoire à l'élaboration des budgets primitifs 2016

Madame Christine Cochet est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle le procès-verbal du 4 février et sollicite l'approbation de l'assemblée. Christine Cochet demande que ses propos soient rectifiés à savoir que les raisons de son opposition à la fusion entre les deux communes étaient qu'elle ne voyait pas assez d'intérêts à cette fusion : pas d'économies, plutôt des dépenses supplémentaires et beaucoup de démarches et de changements pour peu d'habitants supplémentaires." Cette rectification est adoptée à l'unanimité.

Le sujet étant relancé, quelques précisions sont demandées au Maire.

Monsieur Bonnard en profite pour rendre compte au Conseil Municipal de réunions exceptionnelles qui se sont tenues ces derniers jours à la communauté de communes Bugey Sud en raison d'un projet de recomposition territoriale locale mené par le Préfet.

Ceci projet consiste en un remodelage des intercommunalités existantes pour y inclure des communes nouvelles et regrouper certaines communautés de communes pour constituer des entités plus importantes. Ce dossier est suivi avec beaucoup d'intérêt par les élus de la CCBS qui seront appelés à se prononcer très prochainement.

➤ **Délibérations :**

- Mandat au Président du centre de gestion pour l'engagement d'une consultation en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance collective : adopté à l'unanimité.

- Bail avec TDF (Télédiffusion De France) :
 Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de TDF (Télédiffusion de France) de louer un terrain sur la commune de Chazey-bons afin d'y édifier un site radioélectrique composé d'équipements techniques au sol et d'un pylône supportant des antennes dans le but de fournir tout service de communications électroniques. La commune est propriétaire d'un terrain pouvant accueillir ce site, au lieu-dit « Le Châtet ». Ce site a été validé par les services de TDF.
 Enfin Monsieur le Maire précise que cette location serait formalisée par un bail d'une durée de 12 ans dont il donne lecture.
 A l'unanimité le conseil municipal autorise le Maire à signer ce bail.

- Adhésion à la « charte régionale d'entretien des espaces publics. Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages. »
 Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la charte régionale d'entretien des espaces publics, proposée par la Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides en Rhône-Alpes (CROPPP) et animée par la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) et la Communauté de communes Bugey Sud visant à réduire l'utilisation des pesticides en zone agricole et non agricole. Le rôle des collectivités est central à travers la gestion des espaces publics (parcs, voirie etc ...) et l'engagement de la commune dans la charte conduira, conformément au cahier des charges, à élaborer et mettre en œuvre un plan de désherbage communal, des actions de formation des agents et d'information des administrés.
 Monsieur Bonnard indique que la commune peut bénéficier de l'assistance de la communauté de communes. Invité à émettre un avis, le conseil municipal à l'unanimité décide de s'engager en faveur de la réduction des pesticides sur la commune, adopte le cahier des charges et sollicite l'adhésion de la commune à la charte régionale d'entretien des espaces publics « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ».

- Vente camion de pompiers
 Monsieur le Maire rappelle la délibération n°15_33 du 15 décembre 2015 prononçant la dissolution du CPINI de CHAZEY-BONS et la décision de principe qui s'en était suivie de procéder à la vente du camion de pompiers acheté en 2006 au prix de 39 968 €. La commune de BRENOD s'est portée acquéreur au prix de 30 000 € fixé par la commune. Monsieur Bonnard demande donc au CONSEIL MUNICIPAL de l'autoriser à finaliser la vente de ce véhicule. Adopté à l'unanimité.
 Monsieur le Maire précise que les vestes de feu seront récupérées auprès des anciens pompiers pour être données à un CPINI, vraisemblablement celui de Brens qui a manifesté son intérêt. Les autres matériels du CPI (pieds de sirène et Bips) seront proposés à la vente.

- COMPTABILITE :
 - o Approbation à l'unanimité des comptes de gestions, établis par le comptable public pour la commune, le CCAS (suite à sa dissolution en octobre 2015), le service de l'eau et le service d'assainissement pour l'exercice 2015 ;

- Vote à l'unanimité, (11 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION) Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote, des COMPTES ADMINISTRATIFS, présentés par le 1^{er} adjoint (l'adjoint aux finances étant excusé, retenu par des obligations professionnelles) pour le budget communal, le CCAS (dissous en octobre 2015), le budget de l'eau et le budget de l'assainissement pour l'exercice 2015 ;
- A l'unanimité, le conseil municipal valide la reprise des résultats de fonctionnement pour les budgets de la commune, du service de l'eau et de l'assainissement qui seront repris dans les 3 budgets primitifs en cours d'élaboration par la commission des finances et qui seront soumis au vote début avril.

➤ Informations :

- Monsieur le Maire présente les orientations budgétaires actuellement à l'étude par la commission des finances. La maîtrise des dépenses de fonctionnement, ainsi que les recettes liées à la vente de la propriété reçue en legs et du camion de pompiers permettront d'alimenter la part destinée aux investissements dans le budget primitif ;
- Mr BONNARD rappelle les dates des réunions de quartier :
 - . Vendredi 18 mars à 18 h 30 à CHAZEY pour Chazey-Rothonod et Penaye,
 - . Mardi 22 mars à 18 h 30 à CHAZEY-BONS pour Chazey-Bons et l'Abbaye,
 - . Vendredi 25 mars à 18 h 30 à CRESSIEU pour Cressieu et Montchoisi
- Etude des maquettes soumises pour le projet de « graff » sur le local du pompage de l'eau ;
- Projet de création d'une commune nouvelle avec Pugieu : rappel de la mise à disposition de la population d'un « livre blanc ».

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance. Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 16 mars 2016.

A Chazey-Bons, le 17 mars 2016

Le Maire, Didier BONNARD

